

COmité  
Technique de  
Recyclage des  
Emballages  
Plastiques



# Utiliser

les avis généraux  
du COTREP



Juin 2005

**Les bouteilles et flacons plastique sont, dans le système français, orientés vers le recyclage matière. Dès lors, il est fondamental de prendre en compte l'impact d'un flacon ou d'une bouteille en plastique sur les filières de recyclage dès sa conception.**

**Le COTREP**, créé à l'initiative conjointe de la Chambre Syndicale des Emballages en Matière Plastique (CSEMP), d'Eco-Emballages et de Valorplast, a pour mission de faciliter l'insertion de nouveaux emballages plastiques ménagers dans les dispositifs existants français de collecte, de tri et de recyclage. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la directive Emballages et Déchets d'emballages, qui impose la prise en compte d'exigences essentielles, notamment celle de valorisation, par recyclage matière, valorisation énergétique ou compostage et biodégradation (décret 98-638).

Pour faciliter cette démarche, le COTREP élabore une base de connaissances à disposition des conditionneurs, fabricants d'emballages plastique, détenteurs de procédés et producteurs de matières plastique. Le COTREP peut également évaluer ponctuellement, à la demande d'industriels, la « recyclabilité » de leur emballage à travers des avis techniques.

Vous trouverez dans le guide *Concevoir une bouteille ou un flacon plastique pour qu'ils soient recyclés* les missions et principes du COTREP, ainsi que les premières règles à appliquer au moment de la conception.

Ce document introduit la base de connaissances du COTREP que forment les avis généraux. Ceux-ci expliquent de manière générale l'impact de tel ou tel composant d'une bouteille ou d'un flacon plastique sur le recyclage de l'ensemble.

Vous y trouverez les clés de lecture de ces avis. Les avis généraux, disponibles sur Internet, vous aideront à intégrer la recyclabilité dans la conception d'une bouteille ou d'un flacon plastique.

**Les membres du COTREP sont à votre service pour répondre à toutes vos questions et analyser vos emballages. Leurs coordonnées figurent en page 4 de ce document.**

## *Où trouver les avis généraux du COTREP ?*

**CSEMP :**

[www.packplast.org](http://www.packplast.org)  
rubrique COTREP

**Eco-Emballages :**

[www.ecoemballages.fr/docotheque](http://www.ecoemballages.fr/docotheque)  
rubrique prévention

**Valorplast :**

[www.valorplast.com](http://www.valorplast.com)  
rubrique COTREP

**Consultez-les régulièrement !**

# Comment lire un avis général ?





**CO**mité  
**T**echnique de  
**R**ecyclage des  
**E**mballages  
**P**lastiques

**AVIS GENERAL**  
*Fiche Technique*

OBJET

TABLEAU DE SYNTHESE DES IMPACTS

Etapes du recyclage	Impact	Description	Conséquences
Tri sur bouteilles			
Prélavage			
Broyage			
Lavage			
Floitation			
Tri sur paillettes			
Granulation			
Recyclage			

 Attention
  Pas d'impact
  En cours d'étude
  **Conséquences environnementales**

AVIS GENERAL

## 1 Le matériau du corps de la bouteille

L'avis général indique le matériau du corps de la bouteille considérée. L'avis vaut-il pour les bouteilles en PET, en PEHD ou en PP, pour les deux, ou s'agit-t-il d'une autre résine ?

## 2 La catégorie du composant de l'emballage

L'avis général renseigne-t-il sur l'étiquette ou le manchon, les colles, l'encre d'impression, les systèmes de barrière fonctionnelle ou de fermeture, les additifs d'aspect ou les additifs fonctionnels ?

## 3 Le composant étudié

L'objet décrit précisément le comportement du composant ou du matériau de l'emballage.

## 4 Les impacts

- › **Étapes du recyclage** : ce sont les étapes détaillées dans le guide du COTREP *Concevoir une bouteille ou un flacon plastique pour qu'ils soient recyclés*.
- › **Impact** : cette colonne signale la possibilité d'impact.
- › **Description** : comportement de l'élément d'emballage à l'étape indiquée.
- › **Conséquences** : d'ordre industriel ou environnemental.

## 5 L'avis général

Le composant ou le matériau d'emballage perturbe-t-il le recyclage ? L'avis général donne la recommandation du COTREP.

**Le COTREP** remercie les fédérations professionnelles et les industriels qui ont participé à l'établissement des fiches de généralités sur les composants d'emballages. De nombreux échanges nous ont permis de comprendre la technicité des éléments d'emballages étudiés (colles, encres, systèmes de fermeture...), les enjeux de ces professions et les développements à venir. Ce travail contribue à l'anticipation nécessaire des évolutions des emballages et à l'adaptation éventuelle des structures en place pour gérer la fin de vie de ces emballages. Le COTREP remercie également les industriels grâce auxquels des tests de recyclage ont pu être menés afin de renseigner la base de connaissances.

## Contacts

- Vous êtes un fabricant d'emballages plastique ou un détenteur de procédés

CSEMP : Françoise Gérardi,  
f.gerardi@packplast.org – Tél. : 01 46 22 33 66  
www.packplast.org, rubrique COTREP



- Vous êtes un conditionneur ou un importateur

Eco-Emballages : Valérie Munoz,  
munoz.v@eco-emballages.fr – Tél. : 01 40 89 99 62  
www.ecoemballages.fr/docotheque,  
rubrique prévention



- Vous êtes un producteur de matière plastique ou un recycleur

Valorplast : Robert Bonnefoy,  
r.bonnefoy@valorplast.com – Tél. : 01 46 53 11 66  
www.valorplast.com, rubrique COTREP

